

Le pôle départemental de médiation

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

15/01/2010 | Mise à jour : 11:11



Créé en 2003, le Pôle Départemental de Médiation a pour objet d'apporter aux associés des sociétés agricoles qui connaissent des difficultés relationnelles la possibilité de rencontrer un médiateur. La médiation est complémentaire d'autres démarches telle que l'arbitrage, l'expertise ou la conciliation. Elle est neutre et confidentielle.

« Il n'y a pas deux personnes qui ne s'entendent pas, il y a deux personnes qui ne se sont pas écoutées » (Proverbe ouolof)

Constitué au sein de la CGA avec plusieurs organismes comptables, le pôle départemental est composé de sept agriculteurs et sept techniciens qui ont tous suivi, ensemble, une formation à la médiation.

Des permanences téléphoniques tous les vendredis au 02.51.36.81.82.

Les permanences téléphoniques sont un moyen pour les associés de saisir le pôle des difficultés relationnelles rencontrées avec leurs associés.

Une fois contacté, le pôle peut les orienter vers des médiateurs qui ont suivi une formation spécifique.

La médiation se déroule en trois temps :

- écoute individuelle de chaque associé,
- synthèse puis restitution avec tous les associés
- et construction du projet pour envisager la résolution des difficultés.

Cette démarche a encore plus de chances d'aboutir que les associés la font le plus tôt possible. Elle est un moyen d'éviter des ruptures définitives des relations entre les associés (familiales notamment) et de rechercher une solution qui peut permettre à chacun des associés d'envisager l'avenir dans des conditions meilleures.

Le pôle médiation est un relais pour agir en toute indépendance, confidentialité et optimiser l'efficacité de l'intervention.

Aussi, les techniciens et salariés des différentes organisations professionnelles ou services intervenant sur les exploitations ont aussi un rôle essentiel pour relayer l'action de ce pôle et faire connaître son existence et diffuser le numéro de téléphone 02.51.36.81.82.

Odile HERISSON chargée de l'animation du pôle départemental de médiation